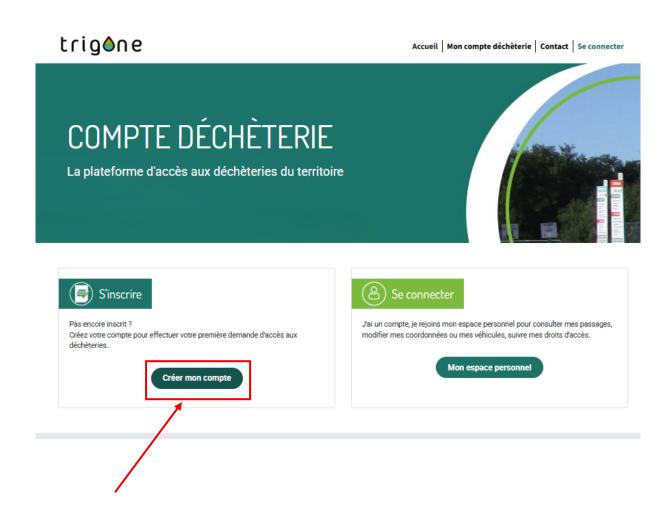
CRÉER VOTRE COMPTE DÉCHETERIE

1. S'INSCRIRE

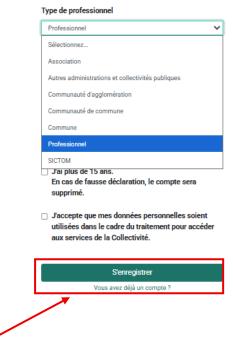


Cliquer sur le bouton Créer mon compte

2. CHOISISSEZ VOTRE CATÉGORIE

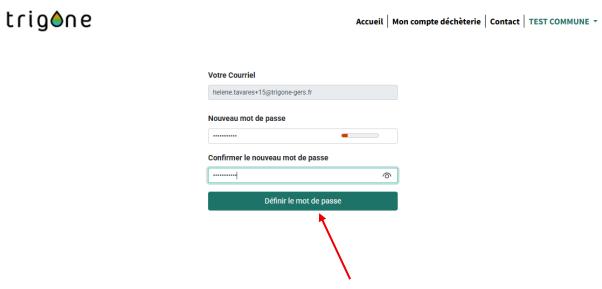


Accueil | Mon compte déchèterie | Contact | Se connecter



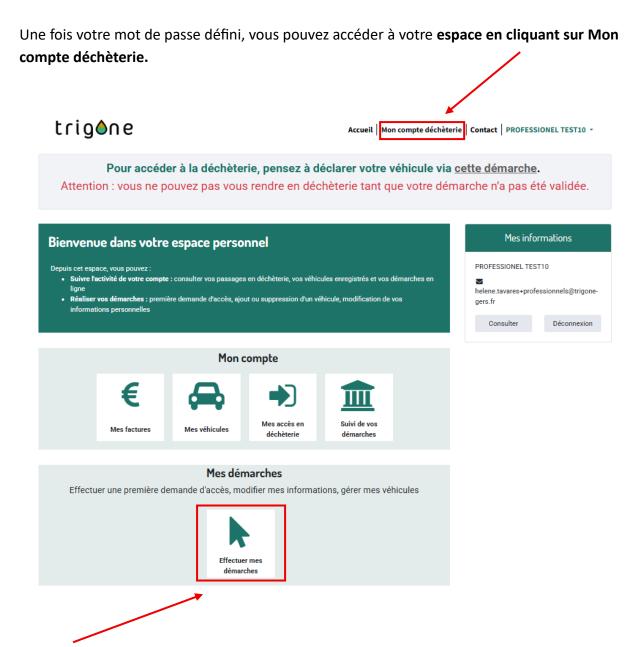
- 1. Sélectionnez votre type de professionnel, puis veillez à cocher les deux cases obligatoires.
- 2. Cliquez sur le bouton "S'enregistrer". Vous recevrez ensuite un email pour définir votre mot de passe.

3. CHOISISSEZ VOTRE MOT DE PASSE



Choisissez votre mot de passe et cliquez sur **Définir le mot de passe**

4. ACCÉDER A VOTRE COMPTE DÉCHÈTERIE



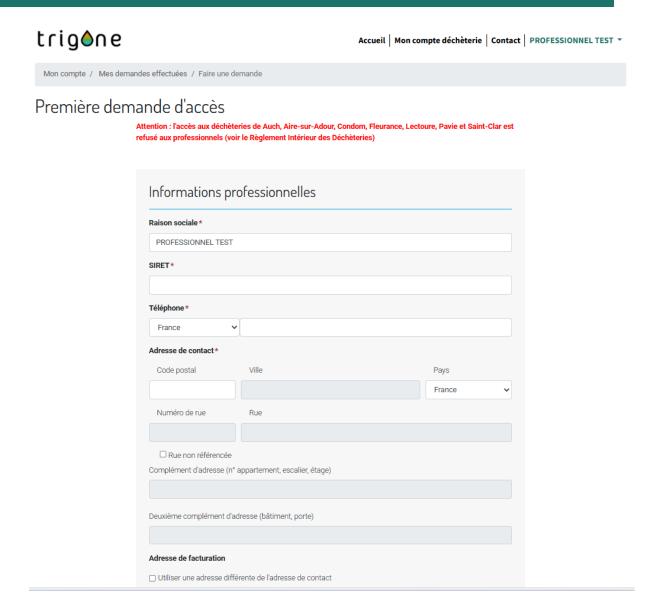
Cliquez ensuite sur Effectuer mes démarches

5. FAIRE VOTRE PREMIÈRE DEMANDE D'ACCÈS



Pour réaliser votre demande, vous devez cliquer sur Première demande d'accès

6. REMPLIR LE FORMULAIRE



Renseignez les informations de votre structure et joignez les documents obligatoires : fiche de situation SIRENE ou INSEE.

Vos justificatifs		
Obtenir un avis de situation Sirene/Ins	see	
Avis de situation Sirene/Insee*	☑ Choisir un document	
	datant de moins de 3 mois	
Autres remarques		
 → Je certifie l'exactitude des informations fournies → J'ai lu et accepté le règlement intérieur des déchèteries 		
Soumettre la demande Annuler		

Pour finaliser votre inscription :

- Cochez la case obligatoire attestant de l'exactitude des informations fournies.
- **Consultez le règlement intérieur**, puis cochez la case correspondante pour valider sa lecture et son acceptation.
- Cliquez ensuite sur **Soumettre la demande**.

Avant de déclarer un véhicule, vous devez attendre la validation de votre première demande d'accès par le Service Déchèterie.



Référence de votre démarche : R021344234

Bonjour,

Votre compte usager a été validé.

Vous pouvez désormais enregistrer vos véhicules pour accéder à la déchèterie depuis la rubrique Mes démarches en ligne.

Attention : chaque véhicule doit être validé par nos services avant de pouvoir accéder au site.

Nous vous informerons par e-mail dès qu'un véhicule sera accepté.

Bien cordialement,



support@trigone-gers.fr

Lorsque votre demande est validée, vous recevez cet email de confirmation.

L'étape suivante est la déclaration d'un véhicule.